



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14115947

BRUXELLES**03-06-2014**

Greffe

N° d'entreprise : 0401.869.713

Dénomination

(en entier) : **WEISHAUPT**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : BOULEVARD PAEPSEM 7 , 1070 BRUXELLES (Anderlecht)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE

Extrait de l'amendement au Procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Bruxelles le 20 mai 2014 à 10 heures à Schwendi:

En ce qui concerne le point 6 à l'ordre du jour, à savoir le renouvellement du mandat de commissaire pour trois années à venir, après avoir délibéré, d'Assemblée a également pris la résolution suivante:

L'Assemblée renouvelle le mandat de la société civile sous la forme d'une SCRL « VGD Bedrijfsrevisoren » en tant que commissaire de la société Weishaupt SA. Cette société de réviseurs a désigné monsieur Peter Bruggeman, ayant son bureau à 1090 Bruxelles (Jette), 5 avenue du Bourgmestre E. Demunter, comme représentant permanent pour l'exercice du mandat. Ce mandat durera trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2017. L'assemblée confirme le montant relatif aux émoluments du commissaire mentionné dans le procès-verbal.

De ce qui précède, il a été dressé le présent amendement au procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau.

Pour copie conforme

Siegfried Weishaupt
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/06/2014 - Annexes du Moniteur belge